

[Texte]

Motion agreed to

[Proceedings continue in camera]

Tuesday, December 4, 1990

• 1108

The Chair: Apparently Pierrette Venne is snowed in in Montreal, and Louise Feltham is on her way.

I would like to welcome you to the committee, Madam Minister. We are very pleased to see your interest in the issue.

Hon. Mary Collins (Associate Minister of National Defence and Minister responsible for the Status of Women): I think everyone knows Kay Stanley, the co-ordinator for Status of Women, and Louise Bergeron-de Villiers, the deputy co-ordinator, who are with me this morning.

First of all, I would like to commend the members of this subcommittee for establishing the committee on the status of women, but also for deciding to place violence against women as your first agenda item. I think I know you all well enough, and we have talked about this issue. I certainly see it as being a real priority area for myself and for all women. I hope this subcommittee can help us in examining the issue and in looking at possible approaches from a government perspective and from a variety of perspectives.

I have a fairly lengthy statement. As the first witness, I thought it was appropriate to set the scene from Status of Women Canada's perspective on the framework of the issue as we have known it and give you some of our concerns. We would then like to leave you with some questions we would like to pose, and on which we seek your assistance. Please be patient with me on this.

• 1110

As we all know, violence against women is an issue that is uppermost in the minds of women across Canada today. I think women and men. I would like to include men in this discussion. And violence and fear of violence are depriving women in Canada and around the world of their ability to achieve equality. Violence against women is a violation of fundamental human rights that must be addressed by all of us.

The Government of Canada is committed to the elimination of this extreme form of discrimination against women, and provincial and territorial governments have expressed by word and deed a similar commitment. National women's organizations, local community groups, and municipal councils have also taken up the challenge through activities such as public education and services to victims.

Today's discussion is timely, in more ways than one. As we all know, the tragedy at École Polytechnique, which took the lives of 14 young women, occurred one year ago this Thursday, and we will be commemorating and remembering that event this Thursday in the House of Commons. The events that took place in Montreal are reflective of the same kind of violence that destroys the lives of so many women in Canada every day, in their homes, on the street, and at work.

[Traduction]

La motion est adoptée

[La séance se poursuit à huis clos]

Le mardi 4 décembre 1990

La présidence: J'ai appris que Pierrette Venne était toujours à Montréal en raison de la tempête de neige, et que Louise Feltham devrait être des nôtres sous peu.

J'aimerais vous souhaiter la bienvenue madame la ministre. Nous sommes très heureuses de l'intérêt que vous manifestez pour cette question.

L'honorable Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Je crois que tout le monde connaît Kay Stanley, la coordinatrice de la condition féminine et Louise Bergeron-de Villiers, la coordinatrice adjointe. Toutes deux m'accompagnent ce matin.

J'aimerais tout d'abord féliciter les membres du sous-comité d'avoir mis sur pied un comité sur la condition féminine, et d'avoir décidé d'accorder la priorité à la violence faite aux femmes. Je crois que je vous connais toutes assez bien, et nous avons déjà discuté de la question. Je crois que c'est une priorité pour moi-même et pour toutes les femmes. J'espère que votre sous-comité pourra nous aider à étudier la question et à étudier les diverses façons dont le gouvernement et les autres intervenants pourraient lutter contre ce problème.

Mon exposé sera assez long. Puisque je suis le premier témoin, j'ai cru qu'il serait bon de tracer un tableau de la situation du point de vue de condition féminine Canada et de vous faire part de certaines de nos préoccupations. Nous aimerions ensuite vous donner une liste de questions auxquelles nous devrons trouver une réponse. Nous aurons besoin de votre aide pour y répondre. J'espère que vous serez patientes.

De nos jours, la violence faite aux femmes est une question qui est au premier plan des pensées des Canadiens et des Québécoises, et je voudrais inclure les hommes dans cette discussion. La violence et la peur de la violence privent les femmes du Canada et de partout au monde de leurs capacités de réaliser l'égalité. C'est une violation des droits de la personne et nous devons tous travailler à l'éliminer.

Le gouvernement du Canada a pris l'engagement d'éliminer cette forme extrême de discrimination contre les femmes. Les gouvernements provinciaux et territoriaux ont exprimé le même engagement en paroles et en actes. Les organisations féminines nationales, les groupes communautaires locaux et les conseils municipaux ont également relevé le défi grâce à des activités telles que l'éducation du public et les services aux victimes.

La discussion d'aujourd'hui arrive à point, et ce de plus d'une manière. Comme vous le savez, il y aura un an jeudi, 14 jeunes femmes perdaient la vie à l'École Polytechnique de Montréal, et ce jeudi nous allons commémorer cette tragédie à la Chambre des communes. Les événements de Montréal constituent le reflet du même genre de violence qui détruit la vie d'un si grand nombre de femmes au Canada chaque jour, chez elles, dans la rue, et au travail.